

SESSION 4 : Croissance bleue et valorisation des bioressources marines

L'appel à communication concerne le développement et l'économie de filières de valorisation des bioressources marines, et des microalgues et macroalgues en particulier. Les autres biomasses marines, coproduits de la pêche, micro-mycètes, éponges ... sont également concernées. Les communications devront mettre en évidence les risques et/ou les opportunités pour les filières existantes, ou celles liés à l'émergence de nouvelles filières. Elles pourront en particulier porter sur le développement de procédés innovants pour l'extraction de molécules d'intérêt et l'élaboration de bio-matériaux ou d'ingrédients, pour les secteurs de la cosmétique, de la nutrition et la santé humaine, animale ou végétale, de l'environnement ou de l'énergie.

Les présentations pourront également questionner l'intégration au territoire, en particulier de filières à grande échelle (culture et bioraffineries de micro-algues) dans une perspective d'économie circulaire (sites d'implantation, conflits d'usage, impact environnemental et social, accès aux sources de nutriments comme CO₂) les aspects logistiques (transport et stockage) ou encore le rôle des politiques publiques dans le développement des biotechnologies marines.

Les effets de synergie et de création de valeur sur le territoire seront recherchés : potentiel des micro-organismes marins, statut juridique des biomolécules marines, brevetabilité et conditions d'extraction et de valorisation, financement des biotechnologies marines, effets induits, aspects organisationnels et concurrentiels, stratégies des firmes en multi-production et création de valeur pour les coproduits.